

Sommaire :

- 1 : Editorial.
- 2 : Le SPIL (Service de Prise en charge Intensive dans le Logement)
- 3 : Actualités
- 4 : Infos 77

Grandes manœuvres d'automne autour de la santé mentale !

Cet automne est particulièrement riche en événements concernant la santé mentale, et particulièrement les droits des personnes confrontées à un trouble psychique.

Citons d'abord le rapport rendu à la mi-septembre par le Comité des droits des personnes handicapées des Nations-Unies concernant la politique de la France en matière de droits des personnes en situation de handicap. Rapport sévère qui souligne le fossé entre les engagements internationaux de notre pays (la Convention internationale des droits des personnes handicapées) et la réalité que nous connaissons tous.

Les Assises de la santé mentale, qui vont se tenir du 27 au 28 septembre., et que vous pourrez suivre à distance sur le site du ministère de la santé, vont elles rompre avec la conception qui fait de la personne en situation de handicap, et notamment psychique, prioritairement un objet de soins, sans considérer que c'est d'abord et avant tout un sujet de droits ? Nous jugerons sur pièce des réponses apportées à cette question.

Puis, les 5 et 6 octobre, le sommet mondial de la santé mentale, intitulé « Mind our Rights: Now » (Faites attention à vos droits : maintenant!) devrait être un moment fort de cette réflexion sur les droits dans le monde de la santé mentale.

Enfin, ce même 5 octobre, la conférence organisée par l'Unafam 77, en visioconférence (voir en page 3), sera également, à notre échelle, un moment fort de la mobilisation sur cette question !

Alain Monnier

Malgré le contexte sanitaire, nous vous informons que nous continuons nos groupes de parole. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à prendre contact avec notre délégation au 07.68.48.03.75.

Toute inscription nécessaire, au préalable, une rencontre avec notre association.

| Lieux | Dates | Horaires |
|-------------------|-----------------------|------------------|
| CHELLES | 1er samedi du mois | de 9h15 à 11h15 |
| LAGNY-SUR-MARNE | 2ème Samedi du mois | de 9h30 à 11h30 |
| LE MEE-sur-SEINE | 4ème Vendredi du mois | de 19h30 à 21h30 |
| PONTAULT-COMBAULT | 3ème Vendredi du mois | de 20h00 à 22h00 |
| FONTAINEBLEAU | 4ème Samedi du mois | de 10h00 à 12h00 |

Le Service de Prise en charge Intensive dans le Logement (SPIL) Pôle de santé mentale de l'hôpital de Melun

Le SPIL ou Service de Prise en charge Intensive dans le Logement est un nouveau service développé par le pôle de santé mentale de l'hôpital de Melun depuis l'année 2020.

♦ But et objectifs :

Le SPIL a pour objectif de maintenir à domicile des patients en situation de handicap psychique, ayant été précédemment hospitalisés à l'hôpital de Melun ou pris en charge par les CMP (Centres Médico-Psychologiques) des 4 secteurs autour de Melun.

Pour cela ce service se déplace au domicile des patients. Pour le moment une vingtaine de personnes sont ainsi accompagnées.

Les objectifs de ce service, grâce à une évaluation de la situation du patient, sont divers. Il peut s'agir de -

- Permettre la réinsertion sociale et la consolidation de la situation du patient
- Assurer le suivi médical
- Procurer un accompagnement par le CMP

En accompagnant la personne l'équipe peut gérer différents sujets de la vie quotidienne : assurer les suivis médicaux (soins somatiques, dentaires, gynécologiques...), les courses, l'alimentation, les difficultés dans les transports, ...

L'accompagnement du SPIL débute le plus en amont possible : pour les patients hospitalisés cela peut se faire avant la sortie de ces derniers de l'hôpital.

♦ Composition du service

Ce service est composé d'une équipe de sept personnes aux parcours pluridisciplinaires : il s'agit d'éducateurs spécialisés, d'ergothérapeutes, infirmiers, assistantes sociales

♦ Conditions d'accompagnement :

Les patients accompagnés peuvent habiter seuls ou en famille. L'équipe travaille avec les aidants, divers partenaires (SAMSAH, CAATP, services de tutelles...), ce qui permet de débloquer certaines situations.

La prise en charge peut être en urgence ou non. En cas d'urgence, le SPIL maintient le lien avec les patients. Les interventions restent limitées dans la durée et sont variables : 6 mois renouvelables deux fois. Suite à cet accompagnement l'équipe passe le relais à un autre service.

A noter que l'équipe du SPIL est différente du concept d'équipe mobile car l'accompagnement se fait suite à une prescription médicale.. De même le SPIL est distinct des SAMSAH, ces derniers prodiguant un accompagnement éducatif et plus long dans la durée.



ACTUALITES

Les Semaines d'Informations en Santé Mentale 2021

Chaque année les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), ayant lieu dans toute la France, ont pour objectif de traiter d'une thématique autour de la santé mentale et d'organiser des actions d'information et de réflexion. Elles s'adressent au grand public, citoyens, associations, professionnels...

Cette année les SISM se dérouleront **du 4 au 17 octobre 2021** et traiteront de la thématique suivante : « Pour ma santé mentale respectons mes droits ».

Dans ce cadre l'UNAFAM de Seine-et-Marne vous propose de participer à un **webinaire le mardi 05 octobre de 14h à 17h**. Nous vous invitons à participer largement à cet événement !!!

Les inscriptions sont gratuites :

- Via le lien suivant : <https://www.weezevent.com/-4307>
- Par mail : 77@unafam.org
- Par téléphone : 07.68.48.03.75



Journée d'informations aux troubles

psychiques

L'UNAFAM de Seine-et-Marne a le plaisir de vous informer que sera organisée le **samedi 23 Octobre 2021, de 9h à 17h, une journée d'informations sur les troubles psychiques à l'IFSI de Samois-sur-Seine**

Cette journée a pour objectif de mieux connaître les symptômes des différents troubles psychiques, de découvrir les ressources disponibles près de chez vous (l'offre de soins, les structures sanitaires et médico-sociales) et de pouvoir échanger avec des personnes vivant les mêmes difficultés.

La journée est gratuite et sera animée par Madame Martine Finken (Cadre Supérieur de Santé) et Alain Monnier (Président Délégué de l'UNAFAM 77). La session est limitée à 20 participants, tous proches de personnes atteintes de troubles psychiques. L'inscription est nécessaire auprès de la délégation : au 07.68.48.03.75 ou à l'adresse mél suivante : 77@unafam.org.

Evènements à venir :

⇒ **21 octobre:** De 9h à 13h: la MDS de Fontainebleau organisera, dans le cadre du mois de l'aidant, un "ciné débat" au Cinéma Paradis de Fontainebleau (10 av du Maréchal de Villars, 77000 Fontainebleau)

A 18h : Conférence autour de la santé mentale proposée par le PAT de Melun à la MDS de Sénart (100 rue de Paris, 77127 Lieu-saint). Une intervention de l'UNAFAM 77 est prévue. Pour plus d'informations : 77@unafam.org

⇒ **4^{ème} journée franco-québécoise – Santé mentale, autisme et douleur** qui se tiendra le **17 novembre 2021** sous un format **100% digital**.

La 4^{ème} journée franco-québécoise est le rendez-vous de référence pour **les professionnels de santé impliqués dans le domaine de la santé mentale et de l'autisme** qui souhaitent comprendre, échanger sur les pratiques actuelles et futures dans les pays francophones.

Renseignement et inscription : Tel. + 33 (0)5 57 97 19 19 / info@comm-sante.com

Création d'un site pour les Jeunes

Un nouveau site internet, à destination des jeunes, a été récemment mis en ligne. Il s'agit d'un outil d'accompagnement et de prévention pour les jeunes de **11 à 20 ans** qui grandissent auprès d'une personne en souffrance psychique : www.jefpsy.org



Avez-vous consulté le site Unafam.org et notre page Unafam 77 sur internet ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis en écrivant au bureau ou par mail (voir adresse page 4). Merci.

Des services pour aider les Personnes âgées et handicapées

Nouveautés dans les MDS ! (Maisons des Solidarités)

Le Département de Seine et Marne a ouvert le 04 janvier 2021 des *Services Seniors Aînés Personnes Handicapées et Aidants*, dénommés SAPHA. Ces nouveaux services, présents dans les 14 MDS (Maison des Solidarités) du département de la Seine-et-Marne, ont pour objectif d'apporter du soutien aux personnes âgées et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Ils viennent renforcer l'offre de service territoriale portée par les PAT (Pôles Autonomie Territoriaux) et les CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale).

Pour plus d'informations : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/des-services-sapha-pour-accompagner-les-familles>

CIC PAT (Centre d'Information de Coordination—Point d'Autonomie Territorial)

Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) ont pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap, âgées et leurs aidants. Cependant les missions des PAT évoluent.

Ils deviennent ainsi des CIC – PAT : Centre d'Information et de Coordination – Point Autonomie Territorial en direction des personnes en situation de handicap et personnes de plus de 60 ans,

La Commission des Usagers ! Mais qu'est-ce que c'est ?

Il existe, dans chaque établissement hospitalier, hôpital public ou clinique privée, une commission des usagers (1), la « CDU », composée de représentants de l'administration et des soignants de l'hôpital ainsi que des **représentants des usagers (RU)**, désignés par les associations agréées. L'Unafam 77 siège ainsi dans les CDU des groupes hospitaliers :

- du « **GHEF** » : Hôpitaux de l'Est Francilien de Jossigny, Meaux et Coulommiers ; (**Représentante UNAFAM: Blandine Pince-min**)
- du « **CHSSM** » : Hôpitaux du Sud Seine-et- Marne de Fontainebleau, Montereau et Nemours. (**Représentant UNAFAM: Alain Monnier**)
- du « **GHSIF** » : Groupe Hospitalier du Sud Ile de France (**Représentante UNAFAM : Sylvie Clément**)

L'Unafam 77 est également présente aux CDU :

- de la « **Clinique des Pays de Seine** », à Bois-le-Roi ; (**Représentante UNAFAM: Claire Meunier**)
- de l'association **Les Ailes déployées** qui gère l'établissement de post-cure Chantemerle à Bois-le-Roi (**Représentante Unafam: Sylvie Clément**)

et dans les cliniques du Nord du département : « **Ange Gardien** » à la Ferté-sous-Jouarre et de « **Perreuse** » à Jouarre (**Représentante UNAFAM: Dominique Cavailé**) ainsi que au CMPA de Neufmoutiers-en-Brie (**Représentant UNAFAM: Vincent Rathouis**)

Quel est le rôle des CDU ?

Les CDU examinent les plaintes et réclamations adressées à la direction de l'établissement par des patients ou des familles, plaintes concernant la qualité des soins ou de « l'hôtellerie », mais aussi le respect des droits et de la dignité des patients.

Il est important que puisse s'exprimer la voix des usagers par l'intermédiaire de leurs représentants, dans l'examen de ces plaintes. Mais les CDU sont aussi étroitement associées à la politique d'amélioration de la qualité de l'établissement. Les représentants des usagers sont ainsi à même d'être force de proposition, notamment en présentant un « projet des usagers » intégré au projet d'établissement.

Vous avez une plainte, une réclamation, concernant un établissement ?

>>> écrivez au Président de la Commission des Usagers à l'adresse de l'établissement concerné, et

>>> informez le représentant Unafam de la commission (77@Unafam.org) ! **N'hésitez pas !**

(1) Les CDU ont remplacé les Commissions des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC).

Pour plus d'information, voir l'art.L1112-3 du code de la santé publique

UNAFAM 77 - Délégation de Seine-et-Marne - Centre Hospitalier de Melun

270 avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN

Adresse e-mail : 77@unafam.org - Site web : www.unafam.org

ATTENTION : nouvelles coordonnées téléphoniques :

Téléphone Fixe : 09.71.47.61.49 - Téléphone Port : 07.68.48.03.75